Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260414-D2026027-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-027

DATE DE CONVOCATION
7 Avril 2026

DATE D'AFFICHAGE
14 Avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	19
Votants	19

L'an deux mille vingt-six
Le Treize avril, à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BRIEND, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

Absent(e)s :

M. Manuel COMBES a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

1. DESIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES

Dans le cadre du fonctionnement optimum du Conseil municipal, il est proposé de créer 9 commissions, intitulées comme mentionnées ci-après et composées chacune de plusieurs membres. Les commissions auront à émettre un avis sur les dossiers qui leur seront soumis et sont toutes présidées, de droit, par Monsieur le Maire.

Commission n°1 : « Affaires générales »

Composition : 9 membres (7 majoritaires + 2 minoritaires)

Commission n°2 : « Culture-Associations-Communication-Patrimoine-Artisans et commerçants

Composition : 9 membres (7 majoritaires + 2 minoritaires)

Commission n°3 : « Finances, Relations économiques et Numérique »

Composition : 7 membres (5 majoritaires + 2 minoritaires)

Commission n°4 : « Travaux et Réseaux »

Composition : 7 membres (5 majoritaires + 2 minoritaires)

Commission n°5 : « Social – Solidarité – Handicap – Conseil des Sages

Composition : 5 membres (5 majoritaires)

Commission n°6 « Urbanisme et assainissement »

Composition : 6 membres (4 majoritaires + 2 minoritaires)

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260414-D2026027-DE

Commission n°7 : « Environnement »

Composition : 6 membres (4 majoritaires + 2 minoritaires)

Commission n°8 : « Sport »

Composition : 6 membres (4 majoritaires + 2 minoritaires)

Commission n°9 : « Enfance – Jeunesse- Affaires scolaires – Conseil des Jeunes

Composition : 7 membres (5 majoritaires + 2 minoritaires)

Mise aux voix, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.
Certifié exécutoire,

Le Maire,
Patrick BRIEND

